Parité

Publication: lundi 14 juin 2021 10:00

Je me souviens des polémiques qui ont eu lieu lorsque fut décidée, il y a six ans, une réforme des élections départementales afin que dans chaque canton, un binôme constitué d'une femme et d'un homme fût présenté devant les électeurs — ce qui avait pour conséquence d'accroître le nombre d'électeurs dans chaque canton, mais aussi d'assurer une parfaite parité entre femmes et hommes au sein de l'ensemble des conseils départementaux. Je constate, six ans plus tard, qu'il n'y a plus de polémique à ce sujet. Grâce au gouvernement de François Hollande, un grand pas en avant aura été accompli : plus personne ne contestera la parité au sein de nos conseils départementaux. Elle est acquise — et c'est très positif!

Jean-Pierre Sueur